

Liberté

LIBERTÉ
ART & POLITIQUE

Le Canada français Édition revue et corrigée

Fernand Dumont, Pierre Lefebvre and Marcel Rioux

Volume 4, Number 19-20, January–February 1962

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/30124ac>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Collectif Liberté

ISSN

0024-2020 (print)

1923-0915 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this document

Dumont, F., Lefebvre, P. & Rioux, M. (1962). Le Canada français : édition revue et corrigée. *Liberté*, 4(19-20), 24–53.

Tous droits réservés © Collectif Liberté, 1962

This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

<https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/>

érudit

This article is disseminated and preserved by Érudit.

Érudit is a non-profit inter-university consortium of the Université de Montréal, Université Laval, and the Université du Québec à Montréal. Its mission is to promote and disseminate research.

<https://www.erudit.org/en/>

LE CANADA FRANÇAIS

édition revue et corrigée

*FERNAND DUMONT, directeur du Département de
Sociologie de l'Université Laval*

*PIERRE LEFEBVRE, psychiatre, directeur de la Clinique
externe à l'institut Albert Prévost*

*MARCEL RIOUX, professeur d'anthropologie et de
sociologie à l'université de Montréal*

**Cette table ronde a
été organisée
par la revue LIBERTÉ.**

LIBERTÉ: Existe-t-il des types de sociétés qui influencent plus fortement et invariablement que d'autres le développement de la personnalité des individus?

DUMONT: On a dit que dans les sociétés traditionnelles la conversation, c'est-à-dire, en d'autres termes, les relations quotidiennes qui sont personnelles, constituaient à la fois un mode de diffusion des normes culturelles, un contrôle social et aussi, mais cela est secondaire, un divertissement. Dans nos sociétés technologiques, on constate une séparation entre une série de normes formalisées de comportement qui sont définies indépendamment des relations quotidiennes, et les relations personnelles qui sont plus simples, mais beaucoup plus intenses. Dans nos sociétés, il faut dire aussi, et je pense que cela peut nous servir de règle de méthode, que la participation des individus à la société globale est très restreinte. Une grande partie de leur vie ne réfère qu'à des normes appartenant à une fraction de la société globale. Sa contrainte est donc variable selon les deux grands types de sociétés.

RIOUX: Je tiens à ajouter ceci. Toutes les sociétés doivent voir à la socialisation de leurs membres. Mais, dans certaines sociétés les variations qui sont permises sont beaucoup plus grandes que dans d'autres. C'est-à-dire que, comme Monsieur Dumont disait, dans les sociétés tribales, dans les sociétés paysannes, il n'y a pas beaucoup de variations permises à l'intérieur de l'échelle de vision du monde ou des normes. Il n'y a pas beaucoup d'alternatives, tandis que dans les sociétés plus complexes, l'échelle des variations permises est nettement plus grande. Si l'on se

place d'un point de vue évolutif, le moi a tendance à se définir d'une façon moins périphérique dans les sociétés complexes, industrialisées, que dans les sociétés tribales et paysannes, où la société définit l'individu davantage. Et la thèse se fonde sur le développement du moi à travers les âges. Dans un schème très large on peut dire que le moi tend à émerger dans des sociétés complexes. Mais dans un même type de société, il y aura des variations nationales si on peut dire.

DUMONT: C'est là une thèse d'anthropologue qui est confirmée par des travaux sociologiques assez nombreux faits depuis quelques années aux Etats-Unis dans le domaine des relations personnelles. Dans une société complexe les relations personnelles sont plus intenses et plus intimes.

LEFEBVRE: En posant le pied prudemment sur un terrain qui n'est pas à proprement parler celui du psychiatre, je suis porté à croire que trois facteurs peuvent encourager et développer l'influence du groupe sur l'individu. Je dirais que l'homogénéité du groupe compte énormément. Un groupe homogène quant à sa stratification, où les individus vivent à peu près la même vie, dans une famille ou une autre, est un groupe homogène. Un deuxième facteur serait celui de la quantité limitée des contacts et des échanges avec d'autres cultures. Un groupe isolé aurait tendance à marquer beaucoup plus fortement de ses traditions et de ses normes les individus qu'un groupe qui a de nombreux contacts avec d'autres cultures. Et, troisièmement, l'importance de la masse des croyances religieuses et des normes morales dans la vie de ce groupe compte énormément. Si un code moral rigide existe dans ce groupe, l'individu sera certainement fortement marqué aussi.

DUMONT: Il faut faire une place tout-à-fait particulière dans une société complexe à la scolarisation comme processus particulier de socialisation. Dans notre société, certains individus sont soumis à une scolarisation beaucoup plus grande, par conséquent à des normes qui peuvent très bien ne pas être celles de l'ensemble de la société en question et dont beaucoup d'éléments peuvent avoir été plus ou moins importés par un petit groupe, par exemple, par un groupe d'éducateurs.

RIOUX: Je voudrais distinguer entre *socialisation* et *acculturation*. Si on définit la *socialisation* par l'apprentissage des rôles sociaux (et dans une société complexe les rôles sociaux sont nombreux et multiples), et si on utilise d'autre part *accultu-*

ration pour l'apprentissage d'un réseau de symboles et de valeurs, il peut fort bien arriver qu'on ait une société qui soit complexe au niveau social, c'est-à-dire qu'il y ait de multiples rôles sociaux que les individus apprennent, et que la culture reste assez peu différenciée, c'est-à-dire que la plupart des individus de cette culture-là partagent les mêmes idéaux. Si ces rôles sociaux-là sont empruntés, par diffusion ou urbanisation, d'une source externe à la culture il peut y avoir conflit entre l'intégration des rôles sociaux et l'intégration culturelle qui reste homogène tandis que ceux-ci sont différenciés.

DUMONT: La remarque me paraît très intéressante, surtout à propos du Canada français. Mais cette situation que vous décrivez ne peut pas durer très longtemps. Evidemment il faut attendre un certain temps, il faut attendre qu'apparaisse la contradiction, tout au moins la distance entre la culture au niveau de la vie quotidienne et ce que transmet l'éducation. Je pense aux travaux de Margaret Mead et de Bateson sur les Balineses — chez qui justement existent des différences énormes entre ce qu'est la culture effectivement dans la vie quotidienne et les normes que transmet le système d'éducation : Margaret Mead y voit un facteur fondamental de dynamisme social. Cette hypothèse m'apparaît particulièrement applicable à l'étude du milieu canadien-français.

LIBERTE: *Est ce que les canadiens-français vivent dans une société homogène?*

RIOUX: Le terme homogène est un terme relatif: on est homogène par rapport à quelque chose qui l'est plus ou moins. Si on compare le Canada français à d'autres sociétés plus industrialisées, il semblerait que le Canada français est resté plus homogène, tant du point de vue social que culturel. Mais au Canada français, il semble y avoir plus d'homogénéité culturelle, plus d'hétérogénéité sociale. C'est justement une situation de conflit. Les Canadiens français ont appris à jouer les rôles dans une société qui se bureaucratise mais avec une culture assez homogène encore. La culture retarde sur le social: en d'autres termes on a un réseau de valeurs et de symboles qui sont encore jusqu'à un certain point ruraux, ou adaptés à une civilisation traditionnelle.

DUMONT: Je suis d'accord avec cette interprétation. En somme, le milieu rural est encore près de nous. C'est normal que cer-

taines normes culturelles aient continué de nous inspirer très profondément alors que la société est éminemment diversifiée. Toutefois cette interprétation ne saurait être utile, en somme, que pour une certaine couche du milieu canadien-français, couche rurale et ouvrière. Mais il faut aussi faire la part de la bourgeoisie où l'on retrouve encore, curieusement, des éléments d'homogénéité culturelle simplement parce que nos idéologies, celles qui sont en train de se défaire sous nos yeux mais qui ont duré assez longtemps, étaient un facteur formidable d'unification. Somme toute, pour deux raisons assez différentes, il y a une relative homogénéité du haut jusqu'en bas de notre société et, en un certain sens, on peut parler d'une personnalité canadienne-française.

RIOUX: Je pense que l'idéologie dominante du Canada français a été développée au milieu du 19^e siècle et correspondait à ce moment-là à des types de sociétés qui s'étaient formées. Tandis qu'à l'heure actuelle vous avez une société qui est industrialisée et urbanisée dans laquelle les idéologies marginales, les idéologies rivales ne se sont pas encore développées d'une façon trop active, ne se sont pas explicitées.

LEFEBVRE: Je suis en partie d'accord avec l'hypothèse que la personnalité canadienne-française s'est formée vers la fin du 19^e siècle parce qu'on peut constater dans l'histoire du Canada français au 19^e siècle que toute une série d'attitudes collectives ont été prises à ce moment-là qui seraient pratiquement impensables maintenant. Je pense aux grandes crises d'anticléricalisme, je pense à la révolte ouverte qui eut lieu en 1837, autant d'attitudes qui ne cadreraient pas avec nos réactions actuelles.

LIBERTE: *Quel est le rôle des idéologies dans la constitution de la personnalité canadienne-française?*

RIOUX: Tout ce que je vais dire, et ceci en réponse peut-être à vous et à Monsieur Dumont, c'est que pour moi le moment crucial dans l'histoire du Canada français c'est, après la rébellion de 1837, la réaction catholique de 1842 qui marque la reprise en mains du peuple canadien-français par le clergé avec l'aide des Anglais. Maintenant, je pense...

DUMONT: ... avec l'aide des Anglais, d'accord, mais beaucoup plus tôt à mon sens: dès les lendemains de la Conquête. Déjà, Mgr Bourget se débrouillait fort bien tout seul sans l'aide des Anglais, à mon sens.

RIOUX: Mon affirmation n'était pas exclusive. Il me semble qu'en 1842, après la rébellion de '37, le clergé reprend en main le peuple canadien-français avec l'aide des Anglais, ce qui n'exclut pas que clergé et Anglais se soient donnés la main bien avant.

DUMONT: Je voudrais que vous nous donniez des informations un peu précises sur cette collaboration des Anglais au lendemain de la rébellion de '37.

RIOUX: Eh bien! cela se baserait sur la personnalité de Lord Durham qui lui-même étant aristocratique et voyant que les collègues, l'éducation que donnait le clergé dans la Province de Québec correspondait à ses idéaux d'éducation, et voyant qu'il devait s'appuyer sur le clergé pour mater cette effervescence populaire, a demandé l'aide du clergé.

LEFEBVRE: Je ne sais si on ne pourrait pas dire, Monsieur Rioux, que l'entente entre les deux pouvoirs qui ont dominé le Canada français, c'est-à-dire le pouvoir politique anglais et le pouvoir de l'Eglise, ne s'est pas créée au tout début du 19^e siècle au moment des ententes et des accords entre Mgr Briand et le gouvernement de Londres. Et ce qu'on a observé par la suite a été une constante harmonie entre ces deux pouvoirs. Même au moment de la révolte de 1837, Mgr Lartigue, à Montréal, s'est fermement opposé à la révolte et a même excommunié les chefs de la rébellion. A ce moment-là, le pouvoir religieux et, si vous voulez, le pouvoir de l'occupant, se trouvaient en parfait accord, et, par la suite, cela s'est accusé à tel point qu'il y a toujours eu des ménagements réciproques. Le Premier Ministre Borden est venu demander l'appui de l'Archevêque de Montréal quand il a voulu imposer la conscription. Il y a eu quelques erreurs mais pratiquement une harmonie constante. Je me demande si le fait que le Canada français ait été constamment dominé au cours de son histoire récente, c'est-à-dire depuis la Conquête, par deux pouvoirs, le pouvoir d'un gouvernement anglais et celui de l'Eglise, (et ces deux pouvoirs-là n'ont-ils pas développé chez lui l'habitude de la soumission?) ne compte pas au point de vue de la formation de la personnalité canadienne-française.

RIOUX: Je suis d'accord avec votre hypothèse, avec votre opinion que la collaboration entre l'Eglise et le gouvernement anglais a commencé bien avant. Mais ce que je voudrais vous faire remarquer, c'est qu'au moment des troubles de '37 le clergé

avait un peu perdu les pédales. Dans la région de Montréal, il y avait des paroisses où on comptait 35% de non-pratiquants. Il y avait un courant de libéralisme et de romantisme assez fort, bien que le clergé... Et c'est seulement après 1837 que le clergé reprit en mains tout-à-fait...

LEFEBVRE: A ce moment-là, le peuple canadien-français élisait comme chefs politiques des anti-cléricaux.

RIOUX: Je crois que ça va tout à fait dans le sens de ma thèse. La date cruciale pour moi c'est 1842 et c'est le titre du livre du Père Pouliot: "La réaction catholique de 1842."

DUMONT: Sur la fêlure de 1842, je pense que nous sommes tous d'accord. Ce sur quoi nous ne sommes pas d'accord c'est sur l'histoire antérieure. On parle de 1837. On pourrait tout aussi bien parler de l'invasion américaine de 1775 où beaucoup de paysans, malgré l'excommunication cette fois encore, se sont rangés du côté des Américains. C'est donc une vieille tradition qui, à mon sens, date tout simplement du lendemain de la Conquête et qui s'explique assez facilement. Le conquérant anglais étant devant une population peu structurée ne trouvait devant lui qu'un intermédiaire possible entre la population et lui. Le clergé représentait le véritable pouvoir. Mgr Briand, deux ans après le Traité de Paris, peut-être même un peu avant, disait volontiers dans les lettres à des correspondants français que l'Eglise était beaucoup plus libre sous le régime anglais que sous le régime français. C'est donc une vieille histoire. 1842 représente une étape décisive en ce sens que la bourgeoisie qu'on voit naître ici au début du 19e siècle, avait gardé une assez grande liberté vis-à-vis de l'Eglise, mais qu'à partir de la fin du 19e siècle cela n'existe plus. La bourgeoisie comme corps indépendant et surtout comme génératrice d'idéologies un peu indépendantes n'existe plus. Elle existe effectivement dans la société en question, mais son idéologie ne se distingue plus de celle des autres pouvoirs.

LEFEBVRE: On pourrait dire que les pouvoirs de l'Eglise et du conquérant ou de l'occupant, se sont mis d'accord bien longtemps avant que les Canadiens français acceptent de se soumettre à leur pouvoir.

DUMONT: Je pense que cela dépend surtout d'autres facteurs que nous n'avons pas évoqués encore, en particulier de la croissance proportionnelle du clergé. Pendant très longtemps,

disons jusqu'à la restauration de Mgr Bourget, le clergé a été insuffisant et une des grandes initiatives de Mgr Bourget fut d'aller chercher en France des congrégations religieuses. Je pense que cela a beaucoup compté du point de vue de l'encadrement de la bourgeoisie.

RIOUX: C'est bien sûr. Les études de Hamelin, par exemple, sur le recrutement du clergé, indiquent que les périodes de tiédeur religieuse au Canada français correspondent à des périodes de recrutement faibles. Et il semblerait que la période de 1830 ait été une période particulièrement faible à ce point de vue.

LEFEBVRE: Je vous soumets l'hypothèse suivante: on a parlé de la formation de l'idéologie canadienne-française et de la personnalité canadienne-française. Si on parlait de cette personnalité comme telle. Un de ses traits dominants, et qui se rencontre chez la plupart des Canadiens-français, n'est-il pas l'abandon des attitudes de révolte soutenue, une tendance à se soumettre aux pouvoirs existants?

RIOUX: Oui, je pense que vers les années 1850, et 1870-80, nous sommes passés du sécularisme idéologique au sécularisme pratique. Alors que dans le sécularisme idéologique on oppose une idéologie profane à l'idéologie religieuse, dans le sécularisme pratique on ne fait que se séculariser au point de vue comportement et on n'affirme pas de sécularisme idéologique. Précisément, vers ces années-là, l'ancien sécularisme idéologique des années 30 et 40, celui de l'Institut canadien, est vraiment mort et nous sommes passés à un sécularisme pratique nord-américain.

LEFEBVRE: Est-ce que l'agonie n'a pas été longue? Songez que les mouvements laïcisans de Monsieur Beaugregard vers la fin du 19e siècle étaient assez puissants et je crois que les querelles religieuses jouaient encore un certain rôle dans notre vie nationale, de même que les tendances à la révolte contre l'autorité britannique, par exemple, bien que cela n'atteignait pas la majorité de la population. 1842 a été le tournant, certainement, mais l'abandon à peu près complet des attitudes de révolte n'a pas été irrémédiable. Je pense qu'il y a eu des retours et des reprises d'attitudes de révolte par la suite.

DUMONT: Cette attitude de révolte dont nous parlons me paraît s'expliquer fondamentalement comme ceci. Nous sommes

placés dans une société qui s'est renouvelée brusquement. Je pense qu'il faut constamment se rappeler qu'une transformation radicale comme celle à laquelle nous assistons dans notre milieu (je pense au niveau social que je distingue du niveau culturel) ne s'est à peu près rencontrée dans aucun autre pays occidental et, sur ce plan d'ailleurs, on peut faire certaines analogies avec les pays dits sous-développés. Donc, situation très nouvelle qui amène des réactions inspirées par l'incertitude et certaines attitudes de révolte. Mais d'autre part, nous sommes confrontés à une vision très cohérente du milieu qui existe depuis assez longtemps, mais qui s'est figée dans certaines idéologies très unitaires. Je pense que beaucoup de gens se révoltent contre ces deux choses qui sont au fond assez disparates mais qui dépendent de la distance entre la conscience de soi qui peut s'exprimer dans des idéologies et la réalité qui, elle, est extrêmement diverse et apparaît encore en contradiction radicale avec cette conscience de soi. On comprend alors que nous ayons une certaine difficulté à nous définir et que la révolte soit peut-être la solution normale, du moins pour une certaine période.

LIBERTE: Vous parlez de révolte. S'agit-il d'une révolte individuelle, presque intérieure ou bien d'un phénomène collectif? S'il s'agit de révolte collective, je serais porté plutôt à croire qu'elle est une demi-révolte continuellement avortée.

DUMONT: Je dirais que c'est une révolte collective faite de plusieurs révoltes individuelles hétéroclites. Beaucoup de gens sont révoltés dans notre milieu, mais il y a peu de caractéristiques communes de leur révolte, sauf peut-être leur cause sociologique. Parce que nous sommes tous placés devant des situations extrêmement nouvelles, il est normal que la révolte prenne des formes très individuelles d'autant plus qu'il n'y a pas beaucoup de *medium* collectifs à quoi puissent s'accrocher ou se raccorder ces révoltes.

RIOUX: Je voudrais enchaîner sur le thème de révolte en parlant de deux choses. Premièrement du "Never mind" du Survenant dans la roman de Germaine Guévremont. Voilà quelqu'un qui sent qu'il pourrait faire des choses et qui, à un moment donné, se soumet en disant "Never mind... les forces sociales, le milieu ambiant est trop fort, je ne le ferai pas". Et je me base sur des Rorschach qui ont été passés dans un

petit village et qui ont été analysés par une psychanalyste qui disait ceci: "Superficiellement, on a l'impression que les Canadiens français ne s'engagent pas émotivement jusqu'au moment où ils ont la conviction qu'ils peuvent changer quelque chose à quelque chose"... et jusqu'à ce moment-là, je reviens à Madame Guévremont, ils vont dire "Never mind!": ils se renferment en eux-mêmes et il semble que la révolte n'aboutira pas. Mais je viens à une autre hypothèse de travail: si on définit les cultures en cultures chaudes et en cultures froides, il me semble que la culture canadienne est profondément chaude mais que depuis longtemps elle agit comme une culture froide justement parce qu'elle sent que le milieu, les circonstances politiques et économiques, lui sont défavorables et elle redit le mot de Survenant: "Never mind". Cela rejoint un peu les types de civilisations de Ruth Benedict: *dyonisien* et *apollinien*. *Dyonisien* équivaut à une culture chaude, une culture où l'individu cherche à s'épanouir, à aller au fond de lui-même, presque au-delà de lui-même, tandis que les cultures apolliniennes sont les cultures qui demandent la mesure, le sens de l'ordre. J'ai l'intuition, ce n'est basé sur rien, que fondamentalement la culture canadienne-française est une culture dyonisienne et que son comportement habituel est plutôt froid justement à cause des circonstances historiques, économiques et politiques.

LEFEBVRE: Je reviens à la question que je posais tout à l'heure. S'il s'agit de trouver des traits particuliers de cette personnalité canadienne-française contemporaine, est-ce qu'on ne peut dire que le trait principal est l'abandon des attitudes de révolte collective? Les attitudes de révolte collective ne sont pas valorisées dans le groupe. Au contraire, le conformisme est extrêmement valorisé, la soumission à l'autorité. Et cela justement depuis ce tournant de 1842. On l'observe dans notre vie nationale.

DUMONT: Cela vous paraîtra un paradoxe: je ne suis pas sûr que le milieu social soit ici trop fort. Je pense qu'on pourrait tout aussi bien dire, et ce n'est pas vraiment contradictoire avec ce que Marcel Rioux disait tantôt, on pourrait tout aussi bien dire qu'il est trop faible, dans le sens que toute tentative de révolte ou tout simplement, ne rencontre pas ici de point d'accrochage, si on veut, de pôle un peu collectif de libération, de sorte que l'individu est obligé de gaspiller ses facultés de

révolte. Je rejoins sur ce plan-là, je pense, ce que disait Monsieur Lefebvre lorsqu'il parlait d'abandon des révoltes collectives. Il n'y a pas d'institutions collectives de libération et il n'y a plus dans notre milieu d'idéologies susceptibles de réunir un certain nombre d'individus. Quand on parle de pluralisme actuellement, il faut en voir toute la portée : ce pluralisme constitue un éventail remarquablement étendu.

LIBERTE: Qu'est-ce qui vous incline à penser qu'il y a une sorte de perte d'énergie du côté de la révolte?

DUMONT: Une raison assez simple: nous sommes passés d'une idéologie très unitaire qui a duré suffisamment longtemps pour s'implanter très profondément dans l'éducation de la bourgeoisie, à la constatation presque subite d'une distance énorme entre la réalité et l'idéologie en question. C'est assez normal que, pour le moment du moins, nous ayons de la difficulté à nous redéfinir non pas simplement chacun individuellement, ce qui se fait assez facilement, mais que nous ayons la faculté de nous définir selon certains grands traits idéologiques pluralistes mais quand même assez structurés pour permettre une certaine communauté dans nos désirs de changement.

LEFEBVRE: Qu'est-ce qui a empêché la création d'une idéologie de rechange, par exemple, qui aurait pu réunir des velléités de révolte? Est-ce que ça n'est pas les obstacles qui se présenteraient devant la circulation des idées au Canada français? Cela peut-être compté comme facteur?

DUMONT: D'abord il faudrait parler d'idéologies de rechange au pluriel; il n'y aura plus jamais d'idéologie unitaire dans notre milieu, il y a au moins cela qui est certain. Seulement, les idéologies supposent quand même des groupes qui les supportent et qui aient eux-mêmes quelque cohérence. La révolte pure, comme telle, ne peut pas engendrer, du moins immédiatement, des groupes de ce genre.

LIBERTE: Vous dites qu'il n'y aura plus d'idéologie unitaire. Est-ce que ce serait pour vous le signe d'une mutation collective très importante?

DUMONT: Très importante et irréversible.

RIOUX: On peut l'interpréter différemment. Nous passons du stade d'une société traditionnelle, d'une "folk society", au stade de la société libérale où justement il y a multiplicité des idéologies, où il y a une espèce de loi de l'offre et de la demande, et justement le pluralisme est une caractéristique des sociétés libérales, ce qui ne veut pas dire qu'il ne pourra pas y avoir de retour à une idéologie unitaire.

DUMONT: Vous parlez d'idéologie en vous référant à une certaine pluralisation des conditions de vie, mais je la situe aussi à un autre niveau: le groupement qui a supporté avant toute l'idéologie unitaire c'est-à-dire le niveau de la bourgeoisie. Ce qui est certain c'est que le pouvoir qui servait de support à cette idéologie unitaire ne sera plus jamais au Canada français incontestablement prépondérant.

RIOUX: Je me plaçais plutôt dans l'optique d'évolution et dans une perspective socialiste, et je me demandais justement si après le passage à la société libérale, nous n'en viendrons pas à une société socialiste qui est une société à idéologie unitaire.

DUMONT: On pourrait parler de patronage dans ce domaine.

LIBERTE: *Vous me paraissez rendus bien loin dans la personnalité canadienne-française... Arrivons au comportement individuel. Quels sont les traits actuels de la personnalité canadienne-française? Nous avons parlé un peu du passé et de l'avenir, parlons du présent.*

LEFEBVRE: On peut dire, dans ce contexte, que les attitudes particulières vis-à-vis l'autorité caractérisent le Canadien-français. Cette attitude-là étant la soumission et l'abandon de la révolte. La présence et la prépondérance de l'autorité et la soumission du peuple et de l'individu à l'autorité sont une des choses les plus frappantes au Canada français, au cours des dernières décades.

LIBERTE: *Est-il possible de définir la personnalité canadienne-française à partir des conflits émotifs observés chez un certain nombre d'entre eux.?*

RIOUX: Je participe à un séminaire le psychiatrie sociale où il est question d'envisager comme hypothèse de travail que la dépression est la maladie, ou la pathologie psychiatrique, la plus répandue parmi les Canadiens français. L'hypothèse qui

justifierait cette assertion c'est que la dépression est ni plus ni moins une agressivité tournée vers soi-même, et que le Canadien français ne peut pas déployer son agressivité vers des groupes extérieurs, alors, il la développe contre lui-même.

LEFEBVRE: Je crois qu'il faudrait faire une distinction entre la dépression en tant que psychose ou qu'épisode psychopathologique, et le caractère dépressif. Ce dont on recherche la présence chez le Canadien français, c'est justement ce caractère dépressif. Il s'agit d'une attitude particulière devant la vie plutôt que d'une série d'épisodes ou qu'un épisode psychotique particulier. A mon sens, il serait difficile, à partir de statistiques, d'établir que la dépression comme épisode psychotique est plus fréquente chez les Canadiens français que chez d'autres. Par contre, je suis porté à croire, d'après mon expérience clinique, que l'attitude dépressive devant la vie est très fréquente au Canada français.

RIOUX: Je remercie Monsieur Lefebvre d'avoir fait cette précision: la dépression est considérée non pas comme psychose mais comme attitude devant la vie, comme personnalité particulière. C'est justement dans ce sens que la recherche est engagée.

DUMONT: Puisqu'on parle de la personnalité présente des Canadiens français, je pense d'abord que ce n'est pas par hasard que nous avons tellement insisté sur l'Histoire. Nous sommes mal placés pour parler de cette personnalité présente si on tient compte de ses changements récents et brusques dont nous avons parlé; mais si on se risque à employer des concepts psychologiques dans un contexte sociologique ou anthropologique, je pense que l'on doit parler de deux traits — cela me paraît d'ailleurs, je m'excuse un peu, de l'ordre du sens commun — on doit parler d'abord de réaction primaire devant une situation qui est très mal définie, très diversifiée et devant l'absence d'idéologie qui nous permettrait d'en faire une sorte d'interprétation. Puis, en deuxième lieu, je parlerais de névrose d'abandon, en ce sens qu'il y a quand même toute cette sécurité que constitue dans une pareille situation d'incertitude la vieille définition traditionnelle du Canadien français et là nous avons beaucoup de difficulté à nous en arracher même si, au fond, beaucoup d'entre nous n'y croient plus.

LIBERTE: Cette hypothèse qui fait de la dépression la mala-

die: "expressive" des Canadiens français me laisse tout de même perplexe. Il peut y avoir une manie qui suit la dépression. Est-ce qu'une dépression est sans surprise?

LEFEBVRE: Il existe certainement une alternance chez certains individus entre les épisodes dépressifs et les épisodes maniaques, mais chez ces individus il s'agit de réactions psychotiques et, dans le trait psychopathologique dont on parle, il s'agit plutôt d'une attitude générale devant la vie et d'une personnalité particulière. Et, à ce moment-là, cette personnalité est à peu près constante, sans passer par ces périodes d'euphorie et de triomphe et, si on peut dire, de festin, que sont les épisodes maniaques.

RIOUX: Je voudrais faire ici une distinction, une correction. Avant de venir ici je relisais le rapport des tests Rorschach que la psychanalyste dont je vous ai parlé a administrés à l'Ile Verte, et elle disait textuellement: "La dépression est inconnue ici". Alors, si notre hypothèse se justifie ce serait quelque chose d'assez récent et qui peut-être est relié à la vie urbaine.

LIBERTE: La société canadienne-française est-elle une société de type matriarcal?

RIOUX: La première chose que je veux dire, à titre d'anthropologiste, c'est que les sociétés matriarcales sont des formes purement hypothétiques. Le matriarcat pur, on ne l'a jamais rencontré, correspond au stade hypothétique de la société. On parle communément de société matrilineaire et de société patrilinéaire. Les Iroquois sont un des types classiques de société matrilineaire où les enfants prennent le nom de la mère et vont rester chez la mère. Ce sont des sociétés matrilocales et le mal n'est jamais aussi effacé que dans ces sociétés matriarcales qui sont plus ou moins hypothétiques. Ce qui compte ce sont surtout les différences qu'on peut observer quant au rôle de la femme et quand au rôle de l'homme. Les expériences qui ont été faites et les "travaux sur le terrain" à ce sujet-là montrent aussi l'importance de ce qu'on appelle en anglais la "sex ratio": le pourcentage d'hommes par rapport aux femmes. Chez les Tanalals où les femmes sont plus nombreuses que les hommes et où il y a une pratique de polyandrie, vous avez un type de personnalité féminine tout-à-fait caractérisée.

LIBERTE: Y a-t-il un archétype de femme canadienne-française, maternelle, dominatrice?

LEFEBVRE: Je ne peux que me référer à la famille parce que c'est uniquement la famille avec laquelle je travaille et non pas le groupe social. J'ignorais totalement ce qui se passait dans une société matriarcale. Mais dans la famille, quand le rôle du père est effacé ou diminué, quand ses fonctions particulières sont amoindries, quand il est absent physiquement pour une raison ou pour une autre, il se présente toujours des problèmes sérieux d'identification pour les garçons. Il se développe alors chez eux, presque fatalement, de la passivité, de l'inhibition de l'activité, de la féminité et cela va jusqu'à l'homosexualité. L'absence du père et la domination de la mère produisent toujours des phénomènes comme ceux-là.

DUMONT: En accord avec cela du point de vue sociologique, cela me paraît une hypothèse tout-à-fait valable d'étudier le problème avant tout aux dimensions de la famille. Voici pourquoi. Le milieu, avons-nous dit, s'est transformé très rapidement. Dans la société traditionnelle, le rôle du père était assez bien délimité: direction de l'entreprise, transmission de l'apprentissage professionnel aux enfants, etc. Subitement, voici un type de famille qui passe au milieu urbain. Le père perd à peu près tous ses rôles traditionnels. Cela me paraît l'essentiel. La mère peut toujours continuer d'exercer ses anciens rôles sociaux. Le père, lui, a beaucoup de difficultés à se redéfinir un rôle qui devait être complètement nouveau. Bien des problèmes que nous posons au sujet d'une certaine prépondérance de la femme dans la famille s'expliquent pour une large part, par cette situation de transition.

RIOUX: Il y aurait aussi à ajouter ceci: c'est que dans certaines sociétés où le rôle du père est effacé et où son rôle, d'après les normes sociales, n'est pas défini comme étant actif, il n'y a pas de conflits. Il y a conflit quand les normes définissent le rôle du père comme étant tel et que le père n'est pas là. Alors, il y a conflit entre le comportement et les normes. C'est ce qui arrive, par exemple, dans les sociétés de pêcheurs ou de bûcherons que j'ai étudiées, car ces communautés appliquent les normes de la société de l'Eglise catholique et de la société canadienne-française. Le père n'étant pas là, pêchant ou en chantier, il y a conflit entre les normes d'une société assez patriarcale et le comportement. Mais dans certaines sociétés jus-

tement où il n'y a pas de ces normes, il n'y a pas de conflit.

LEFEBVRE: Mais le père est présent dans le milieu ouvrier et dans le milieu français contemporain. Seulement, pour toutes sortes de raisons, il abdique plus ou moins son rôle dans la famille.

DUMONT: Il est présent et il abdique, à mon sens, parce que justement son rôle est très mal défini. Il peut difficilement se référer à des modèles de conduite qui soient précis tandis que le rôle de la femme a pu garder des éléments de permanence au sein d'une évolution justement et non pas une transition brusque. Evidemment, nous continuons à avoir une conception du père tout-à-fait traditionnelle. Je suis sûr qu'il ne s'y retrouve pas dans cette image au cours de l'exercice quotidien de cette présence dont vous parlez, qui pourtant est effective, je pense.

LEFEBVRE: Le père peut être absent physiquement pour une très longue période de temps mais si sa présence est clairement définie et assumée chaque fois qu'il est présent physiquement, c'est suffisant pour déterminer de très bonnes identifications. Mais s'il est présent physiquement et qu'il offre à ses enfants une figure faible, l'identification sera mauvaise.

LIBERTE: Si nous parlons maintenant de l'identification aux leaders, aux chefs politiques: y a-t-il une analogie entre celle-ci et l'identification au père?

DUMONT: Je ne crois pas qu'on puisse transposer tel quel au niveau politique. Je ne pense pas. Sur le plan de l'identification du point de vue sociologique, un phénomène m'apparaît clair si je me réfère à cette façon brusque dont nous sommes passés d'une société à une autre. Dans l'ancien milieu rural, l'identification à certains leaders était relativement facile et ces leaders étaient peu nombreux. A titre d'exemple, on pourrait parler de l'importance du curé dans la société traditionnelle. Or les gens sont passés brusquement dans une société où les leaders possibles étaient très nombreux. Sur le plan psychologique, cela doit impliquer des problèmes assez graves. Je ne parle pas de leader au sens de la psychologie sociale, comme un homme qu'on suit parce que l'individu a bien défini la situation, mais plutôt comme un modèle et un symbole des normes culturelles qui sont transmises.

LEFEBVRE: Un travail a été fait récemment par un spécialiste mexicain sur la psychologie collective du peuple mexicain. Son hypothèse de travail c'était que le peuple mexicain a toujours parmi ses mythes l'idée d'un père, un conquérant espagnol plein de force, plein de mépris, qui engendre des enfants et qui ensuite disparaît. C'est une image de force et de puissance. Naturellement le fils se révolte de façon oedipéenne contre le père mais en s'identifiant à lui. Le Mexicain accepte la force, la violence dans son comportement quotidien. Tandis que les leaders que nous présente l'histoire du Canada français sont souvent des ecclésiastiques, c'est-à-dire des hommes soumis. Je me demande jusqu'à quel point cela peut compter.

RIOUX: Il y a quelques années, j'avais fait une petite enquête dans des milieux ruraux sur le leader que les gens souhaitaient que le parti libéral se choisisse. J'en suis arrivé à cette conclusion que la plupart des gens que j'ai interrogés voyaient le leader comme un homme extrêmement puissant, physiquement et intellectuellement. Il y a un type d'individu qui plaît à une culture plus qu'un autre type, c'est là une hypothèse d'anthropologie physique. Les Canadiens français ruraux que j'ai interrogé m'ont donné la réponse d'un type puissant physiquement et surtout, comme les gens l'ont dit dans leur langage, "qui a de la gueule".

DUMONT: J'ai l'impression que si on faisait l'étude dans le milieu urbain on se trouverait devant beaucoup d'hésitations.

LIBERTE: Est-ce qu'il y a une sorte de définition sexuelle des Canadiens français? M. Pierre Lefebvre a parlé de castrés qui étaient nos modèles. Je me demande si ces modèles ont de l'influence?

LEFEBVRE: Ils n'ont pas d'influence sur le comportement sexuel. Mais ils ont certainement de l'influence sur le comportement psychologique.

RIOUX: Eh bien moi, les quelques petites enquêtes que j'ai faites, dans les milieux ruraux, sur la sexualité, me porteraient à dire, premièrement, que la plupart des mâles sont très sexués, d'une sexualité assez frustrée qui irait contre un des postulats de la revue LIBERTE qui veut l'utilisation d'une sexualité raffinée, et, deuxièmement, une autre constatation

que j'ai faite dans un petit village après une enquête méthodique, c'est que l'orgasme était quelque chose d'assez inconnu aux femmes de ce milieu. Maintenant est-ce que cela a un rapport avec le type de mères canadiennes-françaises?

LEFEBVRE: Je crois que la plupart des femmes canadiennes-françaises du milieu archaïque ne se donnent pas le droit de participer à la vie sexuelle du couple. Elles y apportent leur présence physique et non pas leur participation psychologique. Et la culpabilité sexuelle est quelque chose d'immensément prévalent chez les canadiens-français.

RIOUX: Toutefois je ferais une distinction. Nous avons cru observer dans les villages ruraux que j'ai étudiés que les femmes seraient prêtes à participer pleinement à l'acte sexuel, mais, à cause de la sexualité frustrée des maris, disons les choses brutalement, elles n'ont pas le temps. Mais là où nous avons rencontré un complexe de culpabilité dans ces villages, c'est à un niveau où l'idéologie a pénétré. C'est donc dire que la culpabilité sexuelle ne se rencontre pas au niveau moyen. Seulement certains individus, dans certains villages donnés, sont un peu plus sophistiqués au point de vue des femmes, au point de vue religieux, moral, et manifestent cette sexualité coupable.

LIBERTE: S'agit-il d'une culpabilité liée aux conduites normales ou bien à une conduite hétérodoxe?

LEFEBVRE: Je pense que c'est une culpabilité qui englobe toute la sexualité y compris les tâches les plus légitimes de l'accomplissement du devoir conjugal. Je crois que c'est le plaisir sexuel qui est banni, qui est condamné en soi, comme une vulgaire concession aux exigences de l'instinct et comme quelque chose de mauvais par nature.

RIOUX: Pour vous faire comprendre cela, je vous répéterai ce qu'un collègue me disait un jour: "Il faut te souvenir mon vieux que nos mères nous ont engendrés leur chapelet à la main." (Rires)

LEFEBVRE: Je me souviens d'un homme de 60 ans qui s'est présenté à l'hôpital dans un état de dépression qui le portait à s'interroger sur son comportement sexuel et aussi sur celui de sa femme qui, après 35 ans de mariage, n'avait jamais enlevé sa robe de nuit, ne s'était jamais montrée à lui et refusait de se dévêtir, même partiellement devant lui.

LIBERTE: Pouvons-nous parler de la culpabilité, en tant que trait typique de la personnalité canadienne-française, sans que cette culpabilité soit liée au sexe?

LEFEBVRE: La culpabilité morbide, indépendamment de la culpabilité consciente et justifiée, est toujours liée à deux sortes d'attitude: des phantasmes sexuels et des phantasmes agressifs. C'est la sexualité et l'agressivité qui provoquent la culpabilité morbide.

LIBERTE: Est-ce que nous pourrions, en tant que Canadiens français, nous sentir globalement coupables à l'égard des Canadiens anglais?

DUMONT: Je crois que c'est un court-circuit dans ce problème.

RIOUX: Je distinguerais entre les milieux urbains et ruraux et entre certaines classes sociales. Parce que il ne semble pas qu'en milieu rural ce complexe de culpabilité existe d'une façon pathologique.

LEFEBVRE: On parlait tout à l'heure de dépression. On ne peut parler de caractère dépressif sans parler de culpabilité.

RIOUX: Cela rejoint ce que je pense au sujet d'une distinction entre les milieux et les classes sociales. Les deux m'apparaissent liés à une certaine bourgeoisie et à une certaine classe urbain.

LIBERTE: Mais alors le complexe d'infériorité que le Canadien français éprouve et admet éprouver, est-il lié au phénomène de dépression et de culpabilité dont vous parlez?

RIOUX: Pour ce qui est du complexe d'infériorité, il ne m'a pas semblé le rencontrer encore une seule fois dans les milieux ruraux. Le complexe d'infériorité est une création des définisseurs de situation de l'idéologie dominante.

DUMONT: Ce sont eux qui ont été en contact le plus fréquent et le plus suivi avec la culture canadienne-française. J'ai l'impression que, surtout durant le 19^e siècle, les Canadiens français du peuple rencontraient les Canadiens anglais également du peuple, sans que cela ait pu engendrer des complexes d'infériorité. On se souvient des querelles de bûcherons. Une fois c'était un bûcheron canadien-français qui l'emportait, une autre fois c'était un bûcheron canadien-anglais. Cela ne me paraît pas poser de problèmes. D'ailleurs on a eu tort d'interpréter globalement la société canadienne-française du 19^e siècle.

cle en termes de conflit entre la culture canadienne-française et la culture canadienne-anglaise. Le conflit n'a existé qu'au niveau d'une certaine couche de la population, la couche bourgeoise, et aussi évidemment d'une certaine fraction de la population urbaine inférieure.

RIOUX: Oui justement. Si on compare à ce sujet ce qui se passe en Acadie et ce qui s'est passé sur les bords du Saint-Laurent, on voit que c'est assez différent. Le complexe d'infériorité me semble infiniment plus marqué chez les Acadiens qui, eux ont été en butte aux éléments allogènes; tandis que les Canadiens français du bord du Saint-Laurent, en somme, pendant longtemps, n'ont simplement pas vu d'Anglais, et ils ont vécu leur vie traditionnelle entre eux en se fichant assez des autres.

DUMONT: Comme ce complexe d'ailleurs me paraît plus marqué à Montréal qu'à Québec, parce que précisément à Québec nous voyons très peu d'Anglais, nous y pensons peu.

RIOUX: Même à Montréal, ce complexe d'infériorité, on le retrouverait beaucoup plus dans les collèges et chez les définisseurs de situations qu'au niveau des ouvriers. Dans la situation que Hughes a étudiée à Cantonville, ce sont les gens de l'ancienne bourgeoisie que l'industrie déplace, qui réagissent et qui créent ce complexe d'infériorité ou ce nationisme de deuxième temps. Mais, comme Hughes le dit, les ouvriers qui arrivent de la campagne et qui prennent place dans l'industrie ne sont pas traumatisés de ce côté-là.

DUMONT: Je pense d'ailleurs que c'est le lieu de faire une remarque qui s'applique à beaucoup de nos réflexions antérieures; lorsqu'on parle d'urbanisation, il ne faut pas trop se référer à des chiffres. Si on pense aux villes du point de vue démographique, il est évident qu'elles représentent une énorme proportion par rapport au milieu rural, mais comme cette urbanisation est très récente et comme il y a beaucoup de petites villes et de villes moyennes dans la province de Québec, cette urbanisation est loin d'être très avancée sur le plan culturel. On retrouve chez les gens beaucoup de normes culturelles qui relèvent du milieu rural le plus traditionnel.

LEFEBVRE: Vous avez fait allusion au travail, Monsieur Rioux. Est-ce que ce schéma d'une petite ville canadienne-française où presque tous les postes importants sont occupés par une mi-

norité qui vit repliée sur elle-même, isolée de la masse de la population, ne crée pas fatalement un sentiment de malaise chez l'ouvrier qui s'en vient et qui, à cause de sa nationalité, n'a pas accès à ce groupe dominateur. Et est-ce que cette situation ne crée pas des attitudes d'infériorité réelle?

RIOUX : Si je portais un jugement de valeur je dirais : "Malheureusement non". Je pense (c'est purement gratuit ce que j'avance là) que le Canadien français qui vient en situation d'infériorité par rapport aux directeurs d'usine semble rapporter cette situation-là à la situation d'ensemble, à la situation globale sur laquelle il ne peut pas grand-chose.

DUMONT : Pour ma part, j'ai connu de très près une petite ville qui fonctionnait exactement de cette façon puisque j'y suis né. Le fait que le groupe canadien-anglais qui dominait très nettement l'usine, même les chefs de département étaient importés directement d'Angleterre, eh bien, cela n'a pas tellement produit de sentiment d'infériorité pour une raison assez simple : le petit groupe d'anglophones vivait de façon très isolée, et les gens l'ignoraient totalement. Cela n'a donc eu aucune influence sur les actes de la vie quotidienne qui se déroulaient même à l'usine ; comme disait Marcel Rioux, ils reportaient le problème de la domination anglaise au niveau de la société globale, un peu d'ailleurs comme ils étaient habitués à reporter au plan de l'État les problèmes qu'ils n'étaient pas capables de résoudre sur le plan immédiat et local.

LEFEBVRE : Est-ce que, dans cette perspective-là, il ne devient pas naturel pour eux de penser que l'Anglais domine et possède et qu'il est normal qu'eux travaillent et soient employés?

RIOUX : Jusqu'à un certain point, oui, mais le Canadien français dont Monsieur Dumont a décrit la situation dans une petite ville où l'industrie est dirigée par des étrangers, vit dans une culture homogène; il n'y a pas d'aliénation de ce côté-là, il se retrouve avec ses semblables. Il semble que la conscience prolétaire est lente à naître justement à cause de l'homogénéité culturelle. L'ouvrier n'a pas l'impression d'être aliéné culturellement parce qu'il se retrouve dans un réseau homogène de symboles et de valeurs.

DUMONT : Dans cette direction, il serait intéressant d'essayer d'approfondir la conscience particulière qu'a le prolétaire au Canada français. Il y a là incontestablement un mélange de

réactions qu'on rencontre un peu partout contre la domination d'un pouvoir qui, dans les usines, nous le savons, est très rigoureux ; donc un mélange avec des sentiments qu'on pourrait être tenté de croire anti-nationalistes tout simplement parce que l'objet de la révolte du prolétaire canadien-français, du moins dans les milieux comme ceux dont nous parlons (je mets à part le cas de Montréal), c'est la société globale sur laquelle il sent qu'il n'a pas de prise. Cette société globale, évidemment, lui apparaît comme marquée de coloration canadienne-anglaise, cela est incontestable. Mais la situation est extrêmement différente pour le bourgeois qui, lui, se situe d'emblée au niveau de la société globale et qui, par conséquent, voit l'Anglais comme un concurrent. Je pense qu'il y a là une distinction radicale.

LEFEBVRE : Mais comment expliquer la lenteur de la Province de Québec, province industrialisée à outrance, à se syndicaliser sinon par cette attitude de soumission et d'acceptation de la part de l'ouvrier ? Cette peur de la révolte, je ne sais si elle n'est pas le reflet d'une attitude psychologique canadienne-française.

RIOUX : C'est que nous sommes à la fois trop loin et trop près des agents d'industrialisation et d'urbanisation. Nous sommes très peu décalés, au point de vue social et culturel, des colonisateurs, si on peut dire. Si peu que l'aliénation n'apparaît pas. Si vous prenez des Indiens, par exemple, qui sont dans les villes, marginaux et rejetés à cause de la couleur de leur peau, il se produit en eux une prise de conscience du "nous" par rapport aux dominateurs ; tandis que nous, Canadiens français, nous parlons anglais, nous avons la même couleur de peau, nous nous adaptons tant bien que mal, avec notre humour nous nous tirons de bien des mauvais pas, et parce qu'il n'y a pas tellement de différence entre les deux, la prise de conscience se fait beaucoup moins vite.

DUMONT : Il faut tenir compte aussi du très grand décalage entre l'adhésion au syndicalisme et la conscience prolétarienne. Le syndicalisme pour une large part est un phénomène de société globale. Si l'individu ne peut s'identifier avec cette dernière, il pourra difficilement s'identifier avec un syndicat. Et, dans la même perspective, je pense que la conscience prolétarienne au Canada français est extrêmement forte et particulièrement complexe. C'est une hypothèse, et là, je me réfère à des souvenirs personnels : puisque mon père était ouvrier. J'évoque

Dostoievski quand je songe au souvenir de mon père, aux propos amers qu'il me tenait quand j'étais petit, et en ce sens, il faudrait reviser complètement nos conceptions sur l'inexistence des classes sociales au Canada français et plus généralement en Amérique.

RIOUX : Tout cela a été rationalisé dans un certain nombre de verbalisations collectives. Notre folklore est très pessimiste. Le problème qui m'intéressait et qui m'intéresse toujours dans l'analyse du folklore, c'est de savoir pourquoi, parmi un certain nombre de chansons, de contes ou de traits de littérature orale, ce sont les traits pessimistes qui ont été retenus, et pourquoi parmi les proverbes de la sagesse populaire, ce sont justement ces traits de "petits" qui ont été retenus. A l'esprit, je n'ai de présent que celui-ci : "Quand on est né pour un petit pain, on ne peut pas attendre davantage". On pourrait en relever, je crois, un certain nombre d'autres.

LEFEBVRE : Je trouve heureux que nous ayons prononcé le mot de pessimisme parce que je crois que c'est un des traits dominants des attitudes psychologiques du Canadien français. C'est un pessimisme qui a été longtemps justifié par les faits et qui se maintient dans notre folklore et dans nos attitudes psychologiques, mais qui n'est pas nécessairement pathologique parce que notre histoire montre qu'on était condamné à un état de vie bien inférieur et décevant.

DUMONT : Puisque je me suis engagé dans les souvenirs d'enfance, une chose qui m'a frappé c'est que mon père, par exemple, qui travaillait en usine avant que moi je mette le pied à l'usine, ne m'a jamais parlé de son travail comme quelque chose d'exaltant, d'important, comme doivent le faire j'imagine beaucoup d'ouvriers dans d'autres pays, et de pères aussi. Sa comparaison constante était le cheval de l'épicier qui demeurait pas très loin de chez nous. "Le cheval, disait-il, qu'on attelle tous les matins, qu'on conduit au travail, qu'on ramène le soir à son écurie." Cela m'apparaît être le comble de la conscience prolétarienne.

RIOUX : Je m'objecterais peut-être au mot pessimisme ; c'est un mot peut-être galvaudé, un mot qu'on emploie à tout venant. Le mot qui décrirait la situation c'est plutôt "résignation", car le Canadien français n'est pas pessimiste dans le sens qu'il voit

la vie en noir. Dans les enquêtes que j'ai faites, les communautés que j'ai étudiées, il n'y a pas une conversation, pas une rencontre qui ne se termine par une blague. L'humour canadien-français est une chose qui mériterait d'être étudié et qui est une caractéristique assez constante de la personnalité du Canadien français. Dans l'humour, au fond, il y a toutes sortes de choses, il y a ce pessimisme, cette résignation, et l'humour m'apparaît comme une façon d'en sortir.

LEFEBVRE : L'humour n'est-il pas un moyen économique de ventiler des problèmes impossibles à résoudre ?

DUMONT : Justement, dans l'impossibilité dont nous parlions tantôt d'agir sur la société globale, on s'en est tiré avec l'humour.

LIBERTE : *A la limite, les Canadiens français n'ont-ils pas honte, parfois, de leur propre folklore ?*

RIOUX : Si vous demandez à des gens de chanter des chansons de folklore, (des chansons que nous, anthropologues ou folkloristes recherchons, de vieilles chansons qui décrivent les activités du groupe paysan, des chansons qui remontent assez loin) avant d'arriver à ces chansons-là, c'est très difficile parce que le pêcheur ou le paysan veut s'évader de sa vie de tous les jours, ça ne l'intéresse pas de chanter et de prononcer des mots qu'il connaît et qui sont pour lui du familier. Je me souviens assez vivement d'une soirée que j'avais organisée dans un milieu de pêcheurs et j'avais demandé qu'on chante. Alors un des pêcheurs avait chanté une chanson composée en France en 1930 : "Le matin quand je me lève, je vais à mon piano et je chante..." Mais il n'y avait pas de piano dans la maison, il n'y en avait pas dans le village, (rires) c'était tout à fait inconnu. Alors j'ai dit : "C'est pas ça du tout ce que je veux" — "Ah, vous voulez des vieilles chansons !" Si vous allez à une noce et si vous faites chanter les gens, il y a un décalage de générations ; on commence par la plus jeune du groupe, celle qu'on produit. Elle va vous chanter une chanson avec quatre ou cinq ans de décalage sur Paris, et plus on remonte, plus on a chance de trouver avec les vieux des chansons qui étaient populaires de leur temps. Mais si leur jeunesse s'est passée vers 1890, on aura des chansons qui vont peut-être dater de trois ou quatre cents ans.

LIBERTE : *Vous avez dit, Monsieur Rioux, que nous étions à la*

fois trop près et trop loin des Canadiens anglais, que cette proximité et cet éloignement à la fois, définissaient notre problème. Dans ce cas, n'y a-t-il pas dans l'assimilation consciente et volontaire de certains Canadiens français au milieu anglophone une sorte d'identification au dominateur ?

LEFEBVRE : La réaction du Canadien français qui s'identifie au milieu anglophone est une réaction qui est inévitable et fréquente dans tous les milieux minoritaires ou diminués économiquement ou politiquement. Dans toute minorité placée dans une situation difficile, il y aura toujours une partie des individus qui chercheront à se tirer de cette impasse en s'identifiant au milieu puissant et dominateur. C'est une réaction qu'on rencontre partout, et ce n'est pas particulier au Canada français. Il y a le Juif qui s'assimile, il y a les Noirs qui essaient de "passer" comme ils disent. Et le Canadien français fait la même chose. Pour réussir personnellement, il essaiera de se dégager de son groupe minoritaire et, disons le mot, opprimé.

LIBERTE : *En termes d'hygiène mentale, cette réaction est-elle saine dans certains cas ?*

LEFEBVRE : Je ne peux pas dire que cela n'est pas une réaction positive. Mais si on emploie d'autres critères que des critères purement de psychologie individuelle pour la juger, cela peut devenir autre chose.

RIOUX : Je ne suis pas tout à fait d'accord avec vous. Il ne me semble pas que le Canadien français se sente minoritaire.

DUMONT : Là encore, il faut faire une distinction entre les divers milieux sociaux. Je pense que le bourgeois, surtout l'homme d'affaires, est à la recherche des modèles de comportement dont on parlait tantôt. Les seuls dont il dispose sont canadiens-anglais. Je pense qu'il les épouse sans trop de distinctions. Je connais mal Montréal comme tous les québécois, mais on m'a dit qu'une large partie de la bourgeoisie des affaires, s'identifie, même dans ses comportements qui n'ont rien à faire avec la finance, avec la bourgeoisie canadienne anglaise. On revient d'ailleurs aux considérations que nous avons faites sur la société globale. Les Canadiens français ont échoué à inventer une société globale. Une idéologie traditionnelle en a tenu lieu. Nous sommes maintenant placés devant ce problème. Nos difficultés politiques à mon sens s'y lient. On n'est pas capable d'avoir

une politique parce qu'on n'est pas capable d'avoir une vision un peu cohérente.

RIOUX : C'est juste et c'est parce que jusqu'à maintenant nous avons été des provincialistes plutôt que des nationalistes. Nous n'avons pas pensé la nation mais nous nous sommes pensés en province et nos réactions ont été des réactions de provincialistes. Les provinciaux sont minoritaires.

LIBERTE : *Si vous observez le mouvement indépendantiste actuel, est-ce que vous diriez la même chose ?*

RIOUX : Contrairement à ce qui s'est passé avant, cette génération-ci semble être nationaliste plutôt que provincialiste.

LEFEBVRE : Je voudrais vous demander à tous si vous êtes d'accord pour émettre l'hypothèse suivante : les habitudes traditionnelles de soumission des Canadiens français à l'autorité, qu'elles soient religieuses ou gouvernementales ou simplement psychologiques vis-à-vis une population majoritaire, sont en train de s'effriter et la perspective de transformation est acceptée plus facilement dans notre milieu, à tel point qu'on accepte le mouvement de laïcisation qui est révolte contre l'autorité exclusive de l'Eglise; une espèce de capacité d'adopter des attitudes de rébellion contre l'ordre établi semble apparaître au Canada français à notre époque.

LIBERTE : *On présente souvent un argument contre l'indépendantisme en l'accusant d'être une attitude défaitiste qui, au fond, coïnciderait avec toutes les émotions négatives de la personnalité du Canadien français ? Qu'en pensez-vous ?*

LEFEBVRE : Parmi les gens qui font une option indépendantiste, il peut y avoir des motivations extrêmement pathologiques, comme pour toute forme de nationalisme. Mais si l'on considère le phénomène comme collectif, on peut l'aborder sous un autre angle et à ce moment-là le juger en fonction de la psychologie collective.

DUMONT : Pour ma part, je ne parle pas en sociologue mais sur le plan des options personnelles, l'indépendantisme ne m'apparaît pas comme une expression de défaitisme. J'ai même l'impression du contraire, car nous traînons, dans notre histoire, des problèmes nationaux qui devront trouver une solution précise à un moment donné. La seule crainte, je pense, que nous puissions avoir, en relation avec nos propos sur le pluralisme et

le déclin très brusque d'une idéologie unitaire, etc., c'est que le séparatisme ne soit que le substitut temporaire de cette idéologie unitaire traditionnelle, c'est-à-dire que, devant l'insécurité où nous sommes, désirant tous une vision globale, un peu cohérente qui nous apporterait justement la sécurité, nous nous attachions à cette solution et que nous nous représentions finalement la nation comme la synthèse de la collectivité ou, en d'autres termes, les problèmes de la nation comme englobant les problèmes divers qui se posent dans notre milieu.

LIBERTE : Est-ce qu'il y a dans l'indépendantisme une sorte d'action du collectif sur l'individuel de telle sorte que ce projet collectif finisse par avoir une action thérapeutique sur les individus ?

LEFEBVRE : Dans les motivations individuelles, il peut y en avoir deux sortes : ou pathologiques ou très saines et réalistes ; mais je me demande si ce n'est pas, dans le contexte de notre Histoire, un phénomène encourageant que des gens puissent penser au Canada français comme à un pays qui peut être "indépendant" alors que nous avons accepté toutes les soumissions, toutes les dominations.

LIBERTE : Vous avez parlé tout à l'heure de sentiment d'infériorité. Est-ce que l'indépendance ne serait pas l'envers du sentiment d'infériorité ?

LEFEBVRE : Pas uniquement. Il y a des facteurs bien réalistes qui motivent notre sentiment d'infériorité. Quand on se trouve en contact avec des Européens qui ont une formation et une alacrité de pensée supérieures à la nôtre et une virtuosité de langage qui nous dépasse, notre sentiment d'infériorité est tout-à-fait justifié à ce moment-là.

RIOUX : Puis-je répéter ici en guise de conclusion ce que j'ai dit dans un discours: "Le Canada sera une république socialiste."

LIBERTE : Le Canada français est en état de transformation. Qu'est-ce qui vous apparaît de plus évident, de fondamental, de plus notoire dans ce spectacle de transformation auquel vous assistez ?

DUMONT : Je ne ferai pas de prophétie, mais je formulerai simplement un souhait. Nous sommes engagés depuis trop peu de temps dans le pluralisme pour que nous en sortions par des

solutions qui seraient précaires si elles se présentaient à trop court terme. Le pluralisme est un acquit incontestable qu'il faut sauvegarder. On vient de parler du problème national, par exemple... Comme beaucoup de monde, je souhaite qu'il ait une solution, et enfin une solution précise. Seulement je ne voudrais pas que cette insuffisance de la société globale trouve là une sorte de substitut facile. Car même si nous avions des capitalistes canadiens-français cela ne changerait pas beaucoup le sort de la classe ouvrière canadienne-française. Quand on parle de pluralisme, on parle de pluralisme religieux, de pluralisme doctrinal, mais on parle aussi du pluralisme des couches sociales de notre population qui doivent enfin manifester leurs exigences sur le plan de la société globale. L'invention d'une société globale authentique prendra beaucoup de temps, et justement, le pluralisme en est la condition préalable. Sur le plan des options personnelles, c'est une autre histoire.

RIOUX : Ce qui m'inquiète, c'est l'opposé de ce que disait Fernand Dumont. J'ai peur qu'à un moment donné tout s'arrête : que nous ne profitons pas de ce temps de déséquilibre où nous sommes pour remettre en question autre chose. Si nous allions prendre le modèle canadien-anglais de changement, de révolution ? Je parle ici à titre de socialiste militant laïque (je me pose les problèmes du Nouveau Parti par exemple). Si nous allions penser à notre révolution simplement en termes économiques, nous raterions le bateau. La révolution dans la Province de Québec sera une révolution globale et une révolution idéologique, ou elle ne sera pas !

LEFEBVRE : Tout indique présentement qu'il y aura une accélération du processus de transformation de notre société. Le danger d'une reprise en mains de notre peuple par les anciennes institutions qui l'ont gouverné jusqu'ici est difficile à envisager, étant donné que ces groupes et ces institutions continuent de faire la preuve de leur faiblesse devant le mouvement d'évolution qui s'accélère et qui se renforce constamment. Il est difficile de prévoir exactement jusqu'où et dans quelle direction nous irons, mais nous y allons de plus en plus vite.

LIBERTE : *Monsieur Rioux, pourquoi craignez-vous que nous ne profitons pas de ce temps d'hésitation dans lequel nous sommes entrés ? Votre crainte vous porterait-elle à aller jusqu'à*

souhaiter une précipitation, comme celle dont parle Pierre Le-febvre, fut-elle même brutale ?

RIOUX : Ma crainte c'est que trop de personnes se contentent du passage de la société féodale de Duplessis à la société libérale de Lesage et que, d'autre part, nous choisissons le modèle de notre révolution sur les Anglais et sur les Américains. Je ne parle plus en sociologue, mais je parle un peu en ami de Breton qui voulait que la révolution fut totale ou ne soit pas.

LIBERTE : "La beauté sera convulsive ou elle ne sera pas".

DUMONT : J'avoue ne pas être d'accord du tout, d'abord parce que le modèle anglais impressionne peut-être une certaine fraction de la bourgeoisie canadienne-française, mais il n'impressionne pas, à mon sens, ni le peuple ni les intellectuels. Je ne pense pas que, subitement, la plus grande fraction de la population va s'aligner sur le modèle anglais. Cela me paraît une crainte excessive. D'autre part, parler de profiter du moment d'hésitation, c'est parler au nom d'un groupe. Je ne refuse pas cette perspective parce que, moi aussi, j'ai des perspectives analogues. Mais si on parle de l'ensemble de la société canadienne-française, ne faut-il pas souhaiter que pendant un certain temps beaucoup de groupes aient la faculté de s'exprimer ? Et quand je dis "groupes" je ne pense pas seulement à des groupes idéologiques, je pense à des couches de la société. Marcel Rioux parlait tantôt du passage Duplessis-Lesage : je suis tout-à-fait d'accord que ce passage n'est pas très radical parce qu'au fond c'est la même couche sociale qui continue de s'exprimer sous des idéologies très peu différentes. Seulement nous savons très bien que nous n'aurons une politique un peu plus exigeante et un peu plus profonde que le jour où des groupes divers auront la faculté de s'exprimer.

LIBERTE : En un sens, seriez-vous contre la précipitation de l'Histoire ?

LEFEBVRE : Ne croyez-vous pas que, depuis juin 1960, qui a constitué un éclatement de tendances qui étaient à l'oeuvre depuis longtemps et qui se sont mises brusquement en marche en entraînant des larges couches de la population, couches concentriques et qui vont jusqu'à atteindre, je pense, la plus grande partie du Canada français, ne croyez-vous pas que ce mouve-

ment de libération, de circulation plus libre des idées va entraîner une accélération des transformations ?

DUMONT : Je suis persuadé qu'il doit y avoir une accélération et une transformation. Cela est sous-jacent à tout ce que nous avons dit depuis le début. Mais il me semble que le facteur essentiel d'accélération c'est qu'enfin des groupes divers puissent s'exprimer. Si les transformations politiques n'ont pas été si profondes, c'est qu'au fond les supports dans le peuple de la politique ne se sont pas modifiés (et c'est dans ce contexte qu'on pourrait faire une interprétation du patronage). Tant que cela n'aura pas été atteint, tant que des gens de localités, de régions diversifiées de la province n'auront pas la faculté de modifier vraiment la société globale, on pourra faire les révolutions qu'on voudra, mais ce sera nos révolutions et non pas celle du peuple tout entier.

RIOUX : Je vais m'exprimer, non pas à titre d'anthropologue ni de surréaliste, mais à titre de Montréalais.. Et, je vais attaquer Fernand Dumont, à titre, non pas de sociologue et de catholique mais à titre de Québécois ! (Rires) La chose qui me scandalise, mon cher Dumont, c'est que le milieu québécois en qui j'ai beaucoup confiance et que j'admire beaucoup, me déçoit infiniment. Trop de Québécois semblent se contenter du régime Lesage et j'en vois très peu dans les mouvements qui veulent accélérer cette transformation : le Mouvement laïque par exemple, le Nouveau Parti démocratique. L'élément québécois est un élément stabilisateur, un élément qui freine l'accélération que nous à Montréal, voudrions voir...

DUMONT : Etant donné la fin des idéologies unitaires, je n'ai pas besoin de m'identifier avec le reste des Québécois. Si je veux jouer encore un peu au sociologue, je dirais que le milieu québécois, sur le plan de la libération, apporte quand même des avantages, en ce sens, qu'il nous force, sans doute parce que nous sommes moins confrontés que vous aux luttes quotidiennes, à nous placer à plus long terme. Les idéologies que nous inventerons sur ce point seront-elles un des facteurs des changements d'après-demain ? Ce serait de la prophétie...

RIOUX : Je tiens à finir cette querelle "entre les villes" parce que, dans le fond, c'est un problème qui me tracasse... profondément. Dans l'accélération de l'Histoire, est-ce que la conjoncture ne joue pas un rôle éminemment important ? Ce qui me

déçoit des universitaires québécois, c'est qu'un très grand nombre d'entre eux participent à toutes sortes de commissions, sont ni plus ni moins au service du gouvernement Lesage, n'est-ce pas ? Je vous exclus, mon cher Dumont.

LIBERTE : Monsieur Lefebvre, vous qui êtes Montréalais, qu'est-ce que vous en pensez ?

LEFEBVRE : Monsieur Rioux envisage un certain danger de ralentissement et d'identification aux méthodes de transformation ou de révolution anglo-saxonne. Il y a un phénomène assez frappant actuellement. C'est que le Canadien français, dans tous les domaines, recherche une identité. A tous les niveaux d'organisations collectives, il a tendance à se scinder avec les groupes fédéraux et avec les groupes de langue anglaise et à constituer des groupes homogènes canadiens-français. Je crois que cela est observable sur tous les plans et que le dialogue devient de plus en plus difficile. Le Canadien français recherche passionnément une identité.